

L'ODYSSÉE

OU DIVERSITÉ D'AVENTURES, RENCONTRES ET VOYAGES EN EUROPE,
ASIE ET AFRIQUE,

divisée en quatre parties;

par le sieur DU CHASTELET DES BOYS.

(Voir les nos 56, 58, 62, 67 et 72.)

XVIII^e RENCONTRE

Occupations et emplois du Voyageur dans la maison de Car-Ibrahim.

La diversité des aventures, quoique continuellement malheureuses, ne laissent pas que de donner quelque soulagement imparfait, ainsi que le changement de postures adoucit les douceurs (1) des malades demy-désespérés sans en ôter le mal. Il est vray que si j'eusse préveu mon esclavage perpétuel, les chaines de Beran et de Car Ibrahim m'eussent été également pezantes et insupportables, quoique j'eusse souffert avec plus de patience les menottes de l'un, que les entraves de l'autre ; c'est-à-dire, que l'esclavage et les prisons ne sont jamais agréables, quelques adoucissements que l'on y apporte.

Le goust d'une demy-liberté avancé par le changement de patron me fust assez agréablement sensible dès le soir que j'entré chez Car-Ibrahim, me faisant passer les premières heures de la nuit avec quiétude et même insensibilité des maux passés, si le réveil chargeant ma mémoire des appréhensions de l'avenir, ne lui eust importunément fait craindre ou la volonté ambulatoire du sieur de Cahaignes, touchant mon expédition en terre chrétienne, ou l'humeur regratière de notre patron commun dont le commerce principal consistoit dans les achats et vantes d'esclaves reconnus. Aussitôt que je fus introduit au baise-main, quatorze à quinze de différents âges, sexes et nations, desquels il espéroit rançon considérable, dont je vous entretiendrai cy-après, et devant que je sorte de chez ce maquignon d'hommes, y furent menés quant et quant.

(1) C'est évidemment *douleurs* que l'imprimeur Laboe a voulu mettre.

L'un de ses plus anciens esclaves, nommé Campo, Portugais de nation, m'apprit d'abord le sujet du nom, origine, facultés et profession de notre commun patron. A l'égard du premier, il ne veut dire autre chose en langue turque, que Abraham le noir (*Car* en ce dialecte signifiant noir, et *Ibrahim* Abraham; de même que *Cardenis* signifie mer noire, la mer se nommant chez eux *denis*). La raison du nom ou sobriquet, par lequel la plupart des Turcs sont discernés, vient de son origine (qui étoit le second éclaircissement). Son ayeul sorti de l'une des anciennes familles de Maroc, alliée de celle d'Idris, ayant épousé une négresse de *Tombut* (1), dont son père issu avoit épousé ensuite une femme de Constantine, dont Car-Ibrahim étoit le puiné, ayant retenu ce nom tant à cause de son ayeule, qu'à cause de la couleur olivastre, qui le faisait discerner par sa couleur d'entre ses pères moins noirs que lui.

Il est à remarquer que les enfants des blancs et noirs mariés ensemble ne sont ny tout à fait blancs, ny tout à fait noirs. Ils sont olivastres, et sont appelés mulastres (ainsi que je vous ay dit cy-dessus) qui, quand ils s'allient avec des noirs ou des blancs, rechargent insensiblement ou éclaircissent cette teinture, la nature avec son pinceau broüillant les couleurs dans les hommes et les femmes, au lieu que dans les bestes brutes elles sont distinguées sans estre confondües, comme l'expérience nous le fait voir dans les pieds sortis des chevaux blancs et noirs, et autres animaux de poil différent qui s'accouplent : au lieu qu'il ne s'est point encore veü d'enfant, dont les pieds, les mains et autres parties doubles du corps soient distinctement blanches et noires, et le blanc et le noir séparés en échequier, l'un et l'autre étant distincts en couleurs.

Quant à ses facultés il possédait trois belles maceries ou bastides le long de la marine, et près le faubourg Babloüet, et faisoit un commerce considérable d'esclaves par luy achetés à bon marché, et revendus à d'autres, ou affranchis à haut prix. Il

(1) Tombut ou Tombou, zouzou, haoussa, katchna, Sonwi, Tomboucton, Rambara, Gourma, et Bornou étoient les villes ou villages du centre de l'Afrique qui alimentaient l'Algérie de Nègres.

réussissoit sans peine et sans risque, par les avis et intelligences des juifs de Ligourne (1). Sa profession dans le commencement fut de peu d'importance, trafiquant des dattes avec les arabes, mais s'étant ensuite intéressé avec les juifs, il s'étoit rendu nécessaire parmy la milice, principalement dans les équipages et armemens de mer, la plûpart des armadors se pourvoyans chez lui, et ne l'ayans jamais trouvé dégarni de grains, de voiles et cordages.

Son accez facile, et sa douceur vers le sieur de Cahaignes diminuoient mon chagrin, sans en ôter le sujet, que l'arivée de quelque vaisseau chrétien au port d'Alger eût incomparablement mieux adouci, que l'entière liberté d'aller par la ville, à nous accordée par Car-Ibrahim dès le landemain de mon entrée dans sa maison, sous caution et parole dudit sieur de Cahaignes, en attendant mon passage en France, ou autre endroit de chréienté.

La promesse de mon retour avec le prix des deux rançons, ou du moins, et en cas de non succes, ma présentation ayant facilité toutes choses, le sieur de Cahaignes ne doutoit point de l'assistance paternelle. J'espérois aussi, et me promettois, mais non si assurément. Je dissimulé néanmoins, crainte de refroidir ses bonnes intentions, aimant mieux hasarder mon passage et retour, que de négliger une évacion qui me seroit plus glorieuse, et moins malheureuse, qu'elle ne le fût à Attilius Régulus.

Durant cet interstice, je m'informé soigneusement du destin de nos autres camarades d'esclavage, particulièrement du sieur Arthus Pens, dont je vous ay parlé cy-dessus, et qui durant sa disgrâce avoit été page du prince Edüard, et ensuite cornette dans le régiment de Bragance, dont ce prince étoit colonel. L'on m'apprit qu'il étoit dans le bain de Sainte-Catherine (c'est le nom d'une des conciergeries d'esclaves) retenu par le Bassa, sur l'espérance d'une grosse rançon. Après l'avoir cherché, je le trouvé environné d'une bande d'autres Portugais, pris un peu devant nous, s'en allant aux Indes, peu après la proclamation de Dom Joan IV, entre lesquels j'apperceü un père Jésuite fort âgé. La plûpart d'eux, ainsi que je fus informé par le dit sieur Arthus

(1) Livourne.

Pens, étoient officiers et cavaliers qualifiés, et qui après avoir traité de leurs rachats, avoit encore intervenu pour celui dudit sieur Arthus Pens, et s'étoient obligés solidairement à la somme de six mille écus ou piastres. La mort subite et en mesme temps des dits Arthus Pens et père Jésuite firent naistre le soupçon d'un empoisonnement dans la personne de ces deux illustres malheureux, causé par l'impossibilité et de la part des cautions, ses camarades, obligés de payer la dite somme de six mille écus ou piastres outre et pardessus leurs rançons particulières. Je croy pourtant que les Castellans ou Mallorquins furent les auteurs de la calomnie, ayant reconnu les Portugais esclaves assez bien intentionnés pour la gloire de leur prince, et de ceux qui pouvoient avoir été à son service ; comme je vous le diray cy-après, ayant voulu même répondre de ma rançon, sur le rapport du défunt sieur Arthus Pens, et sur le mien, ce que j'eusse volontiers accepté, sans l'expédient concerté entre le sieur de Cahaignes et moy.

Durant que la rigueur de mon esclavage étoit en quelque façon mitigée par une liberté apparente, et par la permission non contestée d'entrer et sortir chez Car-Ibrahim à toutes heures, et quand je le voulois, il se passa une petite avanture assez divertissante chez lui. Campo, esclave Portugais, intendant et plénipotentiaire du ménagement de ses maceries ou bastides, avoit extorqué quelques services de Barca, jeune négresse, à laquelle il prétendoit commander seul et sans ayde de personne. En effet si les anges peuvent être noirs, ainsi que les Calecuthains et Manicongeois les représentent, elle pouvoit facilement passer pour une messagère céleste, n'ayant rien que de divin, outre la couleur, les trente quatre beautés, vantées dans la gloire du monde de Chassanée, se trouvant éminamment en elle. La possession de tant de trésors obscurs coûta bien de la douleur à Campo, et la disgrâce à cet ange du Calecuth, qui n'ayant point sorti depuis l'acquest qu'en avoit fait notre patron, se consola de voir le jour en plain marché, où il la fit exposer en vante, sans espérer rien autre chose que la fin de l'amour et de l'amitié.

XIX^e RENCONTRE

Des esclaves de Car-Ibrahim et arrivée d'une Sétie de Ligourne.

Campo et Fatima (1) ayant été vendus, il resta encore douze esclaves à Car Ibrahim, sans deux autres femmes, dont l'une étoit Espagnole et autant bien faite que Jean Nevisius d'Ast peignoit la sienne dans son élégie. La seconde étoit Sicilienne non moins belle, mais d'un ton de voix plus rude, et de démarche trop hagarde pour plaire longtemps. Elles servaient, ainsi que la malheureuse Fatima, de femmes subsidiaires à Car-Ibrahim, qui, quelque retenu qu'il passât, les traittoit du commencement en *Brisois*, mais à la fin faisoit céder l'amour à l'intérêt, en les revendant plus chères qu'il ne les avoit achetées.) Le commerce est commun entre les pirates d'Alger, Thunis et Tripoly, n'y ayant point de canton dans l'Europe et l'Asie, où l'amour (nonobstant sa divinité fantastique) exerce sa toute puissance avec si peu de durée que dans ces villes barbares. Il règne plus tyranniquement et plus longtemps chez les nations policées, et se divinise, nonobstant que l'on sache que

L'Error di Ciechi et miseri mortali
 Per coprire il suo stulto et van desio
 Finge ch'amor sia dio ;
 Ei naïque d'otio et di lasciva humana
 Nudrito di pensies dolci e soavi
 Fatto Signor et Dio di gente vana.

Les Turcs entre autres ne sacrifient jamais à une divinité si volage, qu'après avoir encensé la gloire et l'amour propre ; et en avoir pris avis (2) . . .

. . . La signora Isabella et Clara, ainsi s'appelèrent les deux pauvres filles esclaves d'Ibrahim, qui étoient de ce nombre, n'ayant de liberté et de conversation avec nous autres que par intervalle, le soir et sur la terrasse du logis. Les pratiques de Fatima et Campo avoient bien retranché les entreveües et les

(1) Barca dans la rencontre précédente.

(2) Ici nous supprimons une longue digression sur Irène décapitée par le sultan qui l'aimoit.

conférences des uns et des autres. A l'égard des hommes, ils alloient le vendredy qui est le jour férié chez les Mahométans, où bon leur semble, sans en estre ampêchés par Car-Ibrahim, sinon que quelquefois par avis seulement il leur défendoit de trop fréquenter les esclaves des patrons décriés, crainte de mauvaise rencontre : l'exemple n'étant que trop fréquent de la perfidie des autres esclaves, qui ne se trouvant pas bien chez leurs maîtres, tuent, ou estropient ceux qu'ils croient en avoir de bons, afin de succéder à leur place ; le sujet du désordre est causé par l'impunité, n'y ayant point d'autre châtiment contre un esclave qui a tué ou estropié un autre, que la transmigration chez le patron d'un blessé ou tué.

Ces tragédies arrivent ordinairement sur le port à l'arrivée des navires de prises, chargés de vin d'Espagne ou d'autre canton, dont les esclaves en prenant démesurement, à l'imitation des Ilotes, s'enyvrent, puis se battent à coups de couteaux, se blessent et se tuent ; les autres Turcs qui ne sont point intéressés, n'ayant point de leurs esclaves dans la meslée, font un de leurs plus agréables divertissemens de ce qui donnerait de l'aversion au plus cruel misantrope. Je ne laissé pas, nonobstant les appréhensions, de pratiquer, soit pour instruction, soit par curiosité, la plupart des confrères d'esclavage. Je fis connaissance entre autres avec un nommé Rapon Pitoutée, originaire de Nantes, qui depuis deux ans sur un vaisseau s'en allant aux îles de Saint-Christophle, commandé par les sieurs chevaliers Du Parc, Du Pin et de La Chénardiére, qui tous trois, un peu devant notre malheureuse entrée dans Alger, furent rachetés par la négociation et libéralité des états de Bretagne ; le dit sieur Piroutée n'ayant pû recouvrer sa liberté qui longtemps après ma sortie, pour s'estre obligé à une rançon de si grand poids, qu'elle fut plusieurs années immobile, sans pouvoir passer de Nantes à Alger. Pendant que durant le cruel interstice il étoit attaché à une grosse pièce de bois par une chaîne de fer longue et pesante, je charmais mon impatience par la recherche de semblables habitudes, attendant incessamment avec pareille ferveur l'occasion de mon embarquement en France, ou autre terre chrétienne, conformément au dessain concerté entre le sieur de Cahaignes et

moy ; lorsqu'un setie, dont le mas étoit ombragé d'un pavillon blanc, attire les yeux des soldats et bourgeois se promenant sur les terrasses des maisons. Les esclaves non moins impatients coururent à la marine, et l'on fut incontinent informé, par l'approche, que c'étoit un vaisseau chrétien. Les gens de la setie ayant eu audience de l'Armin (1) et porté les voiles à terre pour les mettre en dépôt dans le magasin destiné, nous apprîrent qu'elle étoit débarquée de Ligourne, appartenant aux Juifs de la ville, qui trafique et enlève par un privilège particulier la plupart des marchandises de contrebande, qui se trouve à vil prix par le moyen de prise fréquentes dans les villes de Barbarie.

XX^e RENCONTRE.

Irrésolutions et rupture de la négociation du voyageur, et venue des RR. PP. Mathurins.

M'arrêtant aux dernières délibérations prises entre le sieur de Cahaignes et moy, je considérois la setie ligournoise comme un pont assuré, sur lequel je passerois le canal qui sépare l'Europe d'avec l'Afrique, pour repasser en terre chrétienne. Je m'en allé sans autre considération trouver Car-Ibrahim notre patron commun ; auquel ayant fait rapport de la nouvelle, et espérance qu'en conséquence des avis donnés, ensuite je pourrois commodément au plutôt passer en Italie, et de là en France, pour la sollicitation de la rançon de l'un et de l'autre. Il s'y montra assez disposé quant à lui, ne me demandant pas d'autre assurance que la promesse particulière de payer à mon retour, sans autre caution que celui qui étoit obligé, à Beran, avec offre de m'expédier les passeports et carte de franchise, aussitôt que mon camarade et moi le souhaitterions.

L'inquiétude de m'aboucher avec lui sur la conjuncture présente me fit bien tost prendre congé de Car-Ibrahim, pour aller chercher Beran chez le sieur Picquet, consul de France, me persuadant que chez les marchands de Ligourne nouvellement arrivés et rangés il pouvoit être. Je ne me trompé pas, l'ayant

(1) L'Amin ou kaïd-el-Mersa, le kaïd ou capitaine du port, ayant dans ses attributions la visite des navires, à leur arrivée comme à leur sortie.

trouvé en conversation avec les Ligournois, desquels il avoit déjà appris les soins des amis du sieur de Cahaignes concernant son rachat, par le moyen d'une lettre d'avis, portant que les RR. PP. Mathurins, chargés de deniers procédans de l'aumône publique, et d'autres sommes appartenantes à particuliers, n'attendaient que le vent propre à Marseille et passage à la coste de Barbarie, en résolution de solliciter selon leur piété et institut la sortie des plus infortunés esclaves et destitués de secours domestiques, en facilitant le retour de ceux, qui sans être à la charge de la charité publique, pouvaient recouvrer leur liberté moyennant la négociation desdit révérens pères, secondé pourtant de l'assistance particulière des parants et amis.

Le dit sieur de Cahaignes prévoyant par la lecture attentive et redoublée de la lettre la brisure de ses chaînes, et la fin de son esclavage, ne m'entretenoit plus si sincèrement de mon expédition outre marine, le rejettant comme une intrigue inutile ou peu fructueuse, soit à cause de l'assurance de la venuë de sa rançon, soit pour le peu de doute qu'il témoignait de la certitude de la mienne. S'il dissimuloit, je n'en faisois pas moins, n'ignorant pas la possibilité du compte de l'argent, et sachant bien l'impossibilité de l'envoy, par les conjectures démonstratives d'un véritable abandonnement de ma personne par les miens, ou d'ignorance invincible du secours que je pouvois espérer, causé par le peu de correspondance.

La réflexion des choses passées, la considération des présentes, et la prévoyance des futures, m'ayant entièrement purifié l'esprit, je ne pensé plus qu'aux moyens de patience dans mon esclavage. Je ne pus néanmoins m'empêcher de représenter à Car-Ibrahim le tort que le sieur de Cahaignes, son esclave, m'avait fait, m'ayant tiré de chez Beran, duquel j'espérais la liberté avec le temps, sans plus vouloir m'expédier et me députer; au lieu qu'une seconde vente m'avait peut estre mis en état de n'être jamais secouru par l'aumône publique, qui se devoit bientôt apporter dans la ville. Car-Ibrahim adoucissant mon chagrin me promit aussi bon passage qu'eût pû faire Beran, sans vouloir tirer à conséquence la solidité d'entre le sieur de Cahaignes et moi, sinon à mon avantage.

Pour l'intelligence d'une solidité si appréhendée, vous remarquerez, que m'ayant par son intrigue fait changer Beran pour Car-Ibrahim, il s'obligea vers lui d'abord, et répondit ensuite pour moy : nonobstant quoy, et peu de jours après, il se fit soumission nouvelle devant lui, tant de sa part que de la mienne, au sujet de la rançon de l'un et de l'autre; et arrêté en sa présence que l'un de nous s'en irait en terre chrétienne la solliciter, pendant que l'autre resteroit chez lui à son choix, de même qu'il avoit été concerté devant ma sortie de chez Beran Odobassy : mais ma sortie n'étant pas de si grande conséquence que la sienne, Car-Ibrahim inclinait à mon départ, dont le dit sieur de Cahaignes n'était pas autrement d'avis, tant par le glissement d'une secrète et naturelle défiance, qu'à cause de la lettre par lui reçue des marchands de Ligourne, qui dès lors l'eussent bien racheté; s'ils en eussent été par luy requis, et si Car-Ibrahim en eut eu connaissance.

La bizârerie de mon destin m'ayant entièrement déconcerté, et n'espérant plus recouvrer ma liberté par l'expédient proposé; je résigné sans plus examiner ma conduite à la providence divine; et sans penser davantage aux moyens extraordinaires; l'expérience, nonobstant ma jeunesse, me fit connoître que les sensibilités muettes s'irritent plus qu'elles ne se diminuent par la rhétorique importune de l'ami de sa gloire et indifférant en notre mal. Je fis donc ce que je pûs, et une retraite de deux ou trois jours fut plutôt le dessin de la consolation de moy-même, que le manque de je ne sçay quels ressentiments inutiles de l'inconstance. Je repris néanmoins, et me promenant sur la digue du mole, un Turc en fort bon équipage, descendant d'une frégate montée de quatre pièces de canon de font, m'aborda assez confus, morne et pensif.

Après m'avoir salué en posture et langue française, il me tira à l'écart, et me demanda de quel canton de France j'étois, avec protestation de me rendre service et assistance dans la disgrâce de mon esclavage. Je lui répondis, non sans grande inquiétude, que j'étais Angevin d'origine, sans désigner aucune ville de la province, et estre soldat de profession, sans particulariser autre chose. Après quoy m'ayant serré la main, me dit en me mon-

trant la frégate à l'ancre, que dans cinq ou six jours il ne tiendrait qu'à moy de m'en aller avec luy à Salé, où je resterais si bon me semblerait : sinon, je m'en irois à Maroc, qui n'est pas fort éloigné, chercher l'occasion de retour et passage à la Rochelle, d'où il étoit ; le trafic de la Rochelle à Saphie, Azamor, Salé, Maroc et autres villes de cet empire sur la mer océane fournissant abondamment occasion de correspondance.

Le discours d'Aly Alcaide, renégat Rochelois, qui étoit le Turc inconnu, m'eut persuadé dans la déroute de mes desseins, sans l'attente de jour en jour des RR. PP. Mathurins, dans lesquels j'avois grande confiance, attendu la modicité de ma rançon et les offres de rendre ce que j'aurois coûté à l'aumône publique, outre qu'il m'étoit impossible d'ajouter foy aux paroles d'un homme qui n'en avoit point : et en cette considération dernière je le remercié, sans rebuter ses offres crainte des conséquences.

Il étoit Rochelois, par sa propre confession, âgé de quarante ans, ou environ, assez accort et poli, créature d'Aly Calcris, l'un des capitaines et gouverneurs de la ville et chasteau de Salé, au nom de Muley Musmagnan Abdelmelek, empereur de Maroc et roy de Fès.

L'arrivée des RR. PP. Lucian Herault et Boniface Duboys, religieux mathurins, de l'ordre de la très-sainte Trinité et Rédemption des captifs, impatientement attenduë me consola du refus par moy fait, et me fit voir le débarquement de la frégate de notre renégat Rochelois sans regret, et non sans réflexion sur le passage de Virgile :

Timeo danaos et dona ferentes.

XXI^e RENCONTRE.

Négociations différautes des RR. PP. Mathurins avec le Bassa et
Divan d'Alger.

A peine les RR. PP. Mathurins étoient-ils descendus à terre, qu'ils se virent investis d'une foule nombreuse d'esclaves de toutes sortes de nations. Les François y étoient en plus grand nombre, au milieu desquels ils s'envolèrent dans la maison du sieur Picquet, consul de France, dans l'échelle de Barbarie,

lequel en ce temps étoit plus occupé dans les affaires des marchands de Marseille, trafiquans au Bastion de France, près de Tabarque, que dans les négociations de la liberté des esclaves gémissant sous la pesanteur des chaînes : l'intérêt particulier, quoique baptisé de différens noms, produisant toujours le même effet, en quelque canton de la terre qu'il agisse. Ledit sieur Picquet étoit associé avec les sieurs Constant et Hauterive, dans la maison desquels lesdits RR. PP. Lucien Herault et Boniface Duboys ayant pris logement, s'informèrent d'abord de la quantité et qualité des esclaves Français, des intentions du Bassa et Divan d'Alger, et ensuite lui présentèrent les lettres de Sa Majesté très-chrétienne Louis XIV. Incontinent après avoir fait les présens audit Bassa, à Aly Picheni, Général des Galères, et aux autres plus crédités de la milice. Mais comme le révérend Père Dan, religieux de l'ordre des dits Mathurins, a fait une relation particulière de cette négociation, imprimée il y a déjà longtemps, le lecteur y aura recours, aussi bien qu'à l'éclaircissement d'autres particularités (1).

Je reviens à mes aventures, dont la traverse et le desinéle m'ayant réduit à une espèce de désespoir de liberté, j'allé trouver les dits RR. PP. Lucien et Boniface, comme consolateurs et non comme rédempteurs : au premier desquels ayant découvert par ma confession publique et secrète (2) le commencement de ma disgrâce, la continuation de mes persécutions, et l'inconstance de fidélité du sieur de Cahaignes, qui ne voulait plus me laisser aller solliciter notre liberté, me donna satisfaction entière de sa part, en recevant son absolution, qui me procura dans le même moment une solution de continuité ou brisure de fers par la fermeté ferrée de résignation à la providence divine.

Cependant le sieur de Cahaignes, assuré de l'assistance domestique par les patrons Mailland et Ribouillet (c'étaient les

(1) *Histoire de Barbarie et de ses corsaires, etc.*, par le R. P. François-Pierre Dan — In-4°, Paris, 1637.

(2) Publique et secrète... *Publique* est là pour *complète*. Ce n'est pas la première fois que du Chastelet emploie des mots impropres.

capitaines du navire sur lequel les RR. PP. Mathurins avaient passé) porteurs de sa rançon, pressoit sa liberté avec Car-Ibrahim, lui offrant avec instance de payer les autres menus droits appartenans à l'ingénieur des fontaines, aux gardes du port, au Mesuar ou exécuter des volontés subites du Divan, et autres droits percevables dans la sortie des esclaves rachetés ou renvoyés. Notre patron était assez bien intentionné, si j'eusse pû lui rendre avec profit ou intérêt ce que je lui avais coûté, lorsque par intrigue du sieur de Cahaignes, il me racheta de Beran, pensant par ma sollicitation et passage en France gagner sur sa rançon, et ne perdre pas sur la mienne.

Ces bonnes dispositions firent continuer mes sollicitations, et prier les RR. PP. Mathurins d'avancer mon rachat sur l'aumône publique, avec telle assurance de ma part, qu'ils pourroient souhaiter de çà et de là la mer; avec d'autant plus d'instances que je commençais à désespérer de la continuation des bonnes intentions de mon camarade d'esclavage, dont la liberté s'avançoit néanmoins par le moyen des dits pères Lucien et Boniface, qui outre la bonne somme déposée entre leurs mains, avoient ample procuration conjointement avec les patrons Mailland et Riboüillet, de fournir le surplus, et faire les autres avances qu'ils jugeroient en conséquence et exécution de laquelle s'en étant allé trouver Car-Ibrahim, ils s'y abouchèrent, et n'eurent point d'autre difficulté pour le prix, ayant été cy-devant réglé, sinon que durant l'étalage et conte des deniers destinez pour la rançon dudit de Cahaignes, Car-Ibrahim en souriant demanda au R. P. Lucien ce que le dit de Cahaignes voulait faire de sa caution, se tournant vers moy dont il vouloit parler, parce que nous étions obligés solidairement, et qu'il ne pensoit pas que l'un s'en pût aller sans l'autre : lesdits RR. PP. et les patrons du navire bien étonnés, craignoient que Car-Ibrahim ne leur fit quelque avanie, ou querelle d'Allemand, dans la négociation présente, ce qui leur fit retarder la délivrance de l'argent, voulant devant que conclure sçavoir son dessain, qu'ils apprirent sans dissimulation, par la demande de neuf cents écus pour nos libertés, sçavoir huit cents pour le sieur de Cahaignes, et cent pour moy, protestant avec jurement de ne nous laisser point

aller qu'ensemble, et de retenir l'un et l'autre, faute que les rançons ne fussent prestes en même temps.

La résolution de Car-Ibrahim ébranla fort la fermeté dudit sieur de Cahaignes, qui ne sachant de quel côté tourner, eut recours aux prières et lamentations qui ne firent aucun effet : je me tenois clos et couvert, ne me décelant qu'avec grande restriction aux dits patrons de navire ; et voulant laisser agir mon camarade, qui enfin ne pouvant autrement faire, me proposa de répondre de ma rançon vers les patrons de Marseille, si je voulois pareillement répondre de la sienne : j'accepté d'autant plus volontiers l'offre, quoyque nécessité, sachant son argent prest, sans en espérer sitôt de mon costé ; nous allâmes ensuite, et sans tarder, trouver les RR. PP. et patrons Mailland et Riboüillet chez les sieurs Picquet, Hauterive et Constant, devant lesquels ayant passé l'acte d'obligation relative et solidaire, les marchands sur la caution tant dudit sieur de Cahaignes que des PP. Lucien et Boniface, nous rachetèrent sans délibérer davantage, sachant le dit sieur de Cahaignes pour huit cent écus, sans y comprendre les autres menus frais, qui se pouvoient monter à cent cinquante écus. Je ne coûté pas si cher, les patrons Mailland et Riboüillet ayant donné en payement de ma liberté pour cent écus d'opium, de corail et d'étoffes de laine, l'argent leur ayant manqué, et ne leur en restant que pour frayer aux dépenses de la doane, qui pouvoient aller à mon égard à la somme de soixante et tant de livres, les parties étant grosses, ou petites à proportion du total de la rançon.

Le recouvrement de notre liberté nous donna des joies si excessives dans les commencements, qu'il nous étoit impossible de dormir ; l'impatiance de passer en terre chrétienne succéda, et ne fut pas moins violente ; mais les pères Lucien et Boniface ayant rencontré beaucoup de traverses et d'obstacles, il fallut se résoudre à la patience, languir parmy les infidèles six semaines entières, et attendre l'occasion propre du passage.

L. PIESSE.

(La suite prochainement.)